

VILLE de SAINT-LAURENT-DU-VAR

---

# AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE



**Relative au déclassement de la voie non dénommée située  
entre la rue Etienne Brun et l'avenue du Général Leclerc**



Par arrêté du 25 juin 2020, le Maire de la Commune de Saint-Laurent-du-Var a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de déclassement de la voie non dénommée située entre la rue Etienne Brun et l'avenue du Général Leclerc.

Monsieur Jean PIEFFORT, est désigné comme Commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera en Mairie de Saint-Laurent-du-Var du vendredi 17 juillet 2020 au lundi 03 août 2020 inclus, aux jours et heures suivants du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, sauf jours fériés.

Le dossier sera déposé en Mairie pendant la durée de l'enquête. Il sera consultable sur le site internet de la Commune [www.saintlaurentduvar.fr](http://www.saintlaurentduvar.fr).

Le commissaire-enquêteur recevra en Mairie de Saint-Laurent-du-Var les observations du public aux dates et heures ci-après :

**Le jeudi 23 juillet 2020 de 9h00 à 12h00,**

**Le lundi 03 août 2020 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.**

Pendant la durée de l'enquête les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie.

Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Monsieur Jean PIEFFORT - commissaire-enquêteur – Mairie - 222, Esplanade du Levant-06700-SAINTE-LAURENT-DU-VAR.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée au service juridique de la Mairie de Saint-Laurent-du-Var. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès leur transmission en Mairie et ce, pendant un an.

Au terme de l'enquête publique et après remise du rapport du commissaire-enquêteur, le déclassement de la voie non dénommée située entre la rue Etienne Brun et l'avenue du Général Leclerc pourra être décidé par le Conseil Municipal.